



BEECK Fond isolant spéciale

Fond isolant diluable à l'eau, résistant aux alcalis, pour l'intérieur et l'extérieur

1. Propriétés

Le BEECK fond isolant spéciale est un fond d'isolation et de barrage universel, transparent et en phase aqueuse, destiné à des supports problématiques. Il empêche la formation de taches dans les couches suivantes et égalise les supports à pouvoir absorbant différent. Le pouvoir isolant se montre excellent contre les substances extractibles du bois (par exemple les tannins) ainsi que contre les restes de suie, de goudron, dommages d'incendies, crayons de feutre, etc. La peinture possède un bon effet d'adhérence et de solidification, ne bloque pas et ne jaunit pas. Système testé pour un traitement ultérieur avec les peintures silicate et émulsion BEECK.

1.1 Composition

- Résines acryliques modifiées, diluables à l'eau, avec un potentiel d'isolation optimisé.
- Charges minérales siliceuses et dioxyde de titane, éthers de glycol et adjuvants
- Exempt de plastifiants et de conservateurs de films

1.2 Caractéristiques techniques

1.2.1 Aperçu

- Utilisable à l'intérieur et à l'extérieur
- Empêche la formation de taches et le ressuage sur les supports critiques qui se décolorent
- Diluable à l'eau, faible odeur et facile à appliquer, blanc couvrant
- Surface siliceuse, résistante aux alcalis et parfaitement compatible avec les peintures au silicate et les peintures en émulsion
- Adhérence forte sur une multitude de supports

1.2.2 Valeurs caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Paramètres	Valeur	Conformité
Densité 20°C:	1,35 – 1,4 kg / l	
Viscosité dynamique 20°C:	Ca. 85 dPa*s	

1.2.3. Teinte

- Blanc.

2. mise en œuvre

2.1 Exigences relatives au support

- Le support doit être propre, sec, solide, porteur et exempt de substances séparatrices (graisse, huile minérale, silicones, etc.). L'état de surface peut être mouillable à l'eau ou légèrement hydrophobe.
- Échantillonner les supports critiques, perméables et ayant tendance à se décolorer, y compris le traitement final prévu. En raison du grand nombre de supports possibles ainsi que des composants et des impuretés susceptibles de transpercer, il convient de s'assurer de l'efficacité de l'isolation en réalisant un échantillon sur l'objet.
- Pour les supports à l'état neuf, veiller à ce que le séchage, le durcissement et la durée de vie soient suffisants.
- Réparer soigneusement les éclats, les défauts et les fissures statiques avec un enduit de même type et de même structure..

2.2 Brève information sur l'application standard

- Nettoyer le support, brosser les décolorations. Échantillonner l'effet isolant sur le support d'origine.
- Appliquer une couche de fond sur toute la surface ou ponctuellement selon les besoins avec BEECK Isoliergrund Spezial.
- Appliquer une couche de finition au plus tôt après 24 heures.h.

2.3 Support et traitement préalable

- Enduit de plâtre, de chaux et de ciment (CSI - CSIV (EN 998 -1) ou Plc - PIII (DIN 18550), béton, brique silico-calcaire, brique, éléments de construction légers, placoplâtre, panneaux de plâtre fibreux, ciment de bois, silicate de calcium, etc. :

Brosser ou poncer les impuretés et les perforations avec un chiffon humide ou à sec. Enlever les supports présentant des calfeutremments profonds, par exemple des dégâts d'incendie, jusqu'à obtenir un noyau propre et solide. Enlever au mieux le goudron, l'asphalte, les graffitis au feutre, etc. avec un solvant organique approprié. Enlever mécaniquement les vis rouillées, les inclusions de fil de fer, etc. Repousser mécaniquement les racines adhérentes du lierre et de la vigne sauvage et les brûler. Blanchir les revêtements de façade qui se colorent intensément d'algues rouges et vertes. Consolider les supports minéraux fortement absorbants et friables avec par exemple BEECK SOL-Fixativ. Enlever les anciennes peintures endommagées et peu résistantes, les revêtements muraux, etc. Laver les peintures à la colle. Échantillonner impérativement les matériaux contenant du bois et de la lignine (par ex. bois-ciment) en raison du risque de décoloration, également sur les arêtes de coupe. S'assurer auprès du fournisseur de l'adéquation et de la recommandation du revêtement pour les façades. A l'intérieur, l'effet isolant peut être augmenté sur des panneaux



BEECK Fond isolant spéciale

légers ou après un incendie en recouvrant toute la surface d'un voile mural, d'un papier peint tissé ou d'une maculature. Attention : les peintures isolantes ne suppriment pas les éventuelles odeurs d'incendie, voir BEECK Sensil SAN.

- Les supports inappropriés sont les supports peu résistants, friables, exposés à l'humidité et au sel, ainsi que les éléments de construction en contact avec la terre, horizontaux ou faiblement inclinés, exposés aux intempéries. Il en va de même pour les métaux, les matières plastiques, les peintures, les joints de dilatation et les anciennes peintures plasto-élastiques.
- Les supports défectueux nécessitent une approche différenciée. Assécher de manière professionnelle les surfaces et les zones de socle exposées au sel et à l'humidité et appliquer un enduit d'assainissement.

2.4 Instructions de mise en œuvre

2.4.1 Indications générales

- Vérifier l'aptitude du support. Tenir compte du pouvoir absorbant, de la résistance et de la structure. Vérifier la cause et le type de décoloration. Échantillonner les surfaces exigeantes et critiques. Traiter les surfaces fermées de manière uniforme et sur toute leur surface. Attention aux retouches ponctuelles qui peuvent rester visibles à la lumière rasante.
- Couvrir soigneusement les surfaces qui ne doivent pas être traitées - en particulier le verre, la céramique, les semelles, les joints de dilatation, les peintures et l'anodisation - et les protéger des éclaboussures.
- Avant l'emploi, mélanger soigneusement BEECK Isoliergrund Spezial avec un agitateur électrique. Application non diluée, si nécessaire ajuster avec un peu d'eau pour pouvoir l'étaler.
- Ne pas appliquer sur des surfaces chauffées, en plein soleil, en cas de brouillard, d'humidité, de pluie ou de risque de gel. Protéger les couches fraîches de la pluie, accrocher un film d'échafaudage.

2.4.2 Application

Appliquer au pinceau, à la brosse, au rouleau ou par pulvérisation, il est conseillé de faire un essai. Appliquer ponctuellement ou sur des surfaces fermées, sans raccords et de manière uniforme en une seule opération. Application à saturation et si possible non diluée, uniquement sur des supports très absorbants ou rugueux, en utilisant un peu d'eau.

3. consommation et conditionnement

La consommation est d'environ 0,14 - 0,25 kg par m² et par couche. Échantillonner les valeurs de consommation spécifiques à l'objet.

Conditionnement : 0,75 l / 6 kg / 20 kg

4. nettoyage

Nettoyer soigneusement les appareils, les outils et les vêtements souillés à l'eau immédiatement après utilisation.

5. Stockage

Stocké au frais et à l'abri du gel, se conserve au moins 18 mois.

6. indications de danger, conseils de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité de la CE. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Ne doit pas être laissé à la portée des enfants. Laver immédiatement les éclaboussures à l'eau. Élimination conformément aux prescriptions légales.

- Code déchet produit pâteux : 080112.
- GISCODE : M-GP01

7. déclaration

Par ces informations techniques, nous voulons conseiller sur la base de nos connaissances et de notre expérience pratique. Toutes les indications sont sans engagement. Elles ne dispensent pas l'applicateur de vérifier lui-même l'adéquation du produit et la méthode d'application en fonction du support. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications techniques dans le cadre du développement des produits. Les pâtes à teinter, dilutions, apprêts, etc. étrangers au système ne sont pas autorisés. Vérifier les teintes avant l'application. Lors de la parution d'une nouvelle édition, cette fiche technique perd automatiquement sa validité. Les informations contenues dans les fiches de données de sécurité de la CE dans leur version actuelle sont obligatoires pour la classification selon l'ordonnance sur les substances dangereuses, l'élimination, etc.